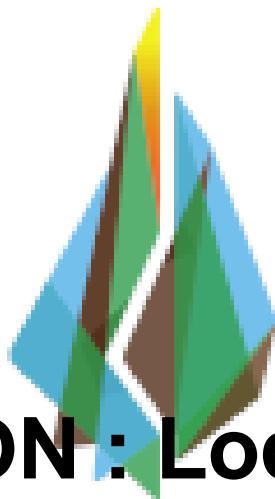


<https://www.ville-petitbourg.fr/spip.php?article2320>



# ELECTION : Localisation bureau n°2

- Petit-Bourg - Ma mairie - Le Conseil municipal - Communiqués -



Date de mise en ligne : mardi 15 juin 2021

---

Copyright © Mairie de Petit-Bourg - Tous droits réservés

---

## ELECTION : Localisation bureau n°2

---

Afin de satisfaire aux dispositions préfectorales prévues dans le cadre de l'organisation des scrutins des 20 et 27 juin prochains, la Ville de Petit-Bourg informe ses administrés que **le bureau n°2 (habituellement localisé au foyer culturel) est déplacé à la Maison de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale (MJCS), rue Schoelcher, bourg de Petit-Bourg.**

[[https://www.ville-petitbourg.fr/local/cache-vignettes/L400xH336/communiquer\\_-\\_vpb-2ce3e.png](https://www.ville-petitbourg.fr/local/cache-vignettes/L400xH336/communiquer_-_vpb-2ce3e.png)]